

Oise-la-Vallée



Aménagement des berges de l'Oise



Débat sur la préfiguration d'une « structure porteuse »

Isabelle LASTERNAS
Maëlle SALAÜN
SMBO - Cécile PITTEL
SMSO - Pascal CLERC

26/10/2012
Pont-Sainte-Maxence
CCPOH - 1, rue d 'Halatte



SOMMAIRE

- 1. Le contexte**
- 2. La responsabilité : une question complexe**
- 3. L'entretien et l'aménagement des berges : acteurs potentiels**
- 4. Des expériences réussies par ailleurs**
- 5. Passer à l'action aujourd'hui dans l'Oise**
- 6. Place au débat**

1. CONTEXTE : la mission



2011

- Étude sur la valorisation des rives de l'Oise - Oise-la-Vallée

2012

- Concertation sur le projet MAGEO - VNF - février
 - > inquiétudes des collectivités
- AG Oise-la-Vallée « Berges de l'Oise & projet MAGEO » - juin
 - > Demande d'une réflexion complémentaire sur le montage d'une « structure porteuse »

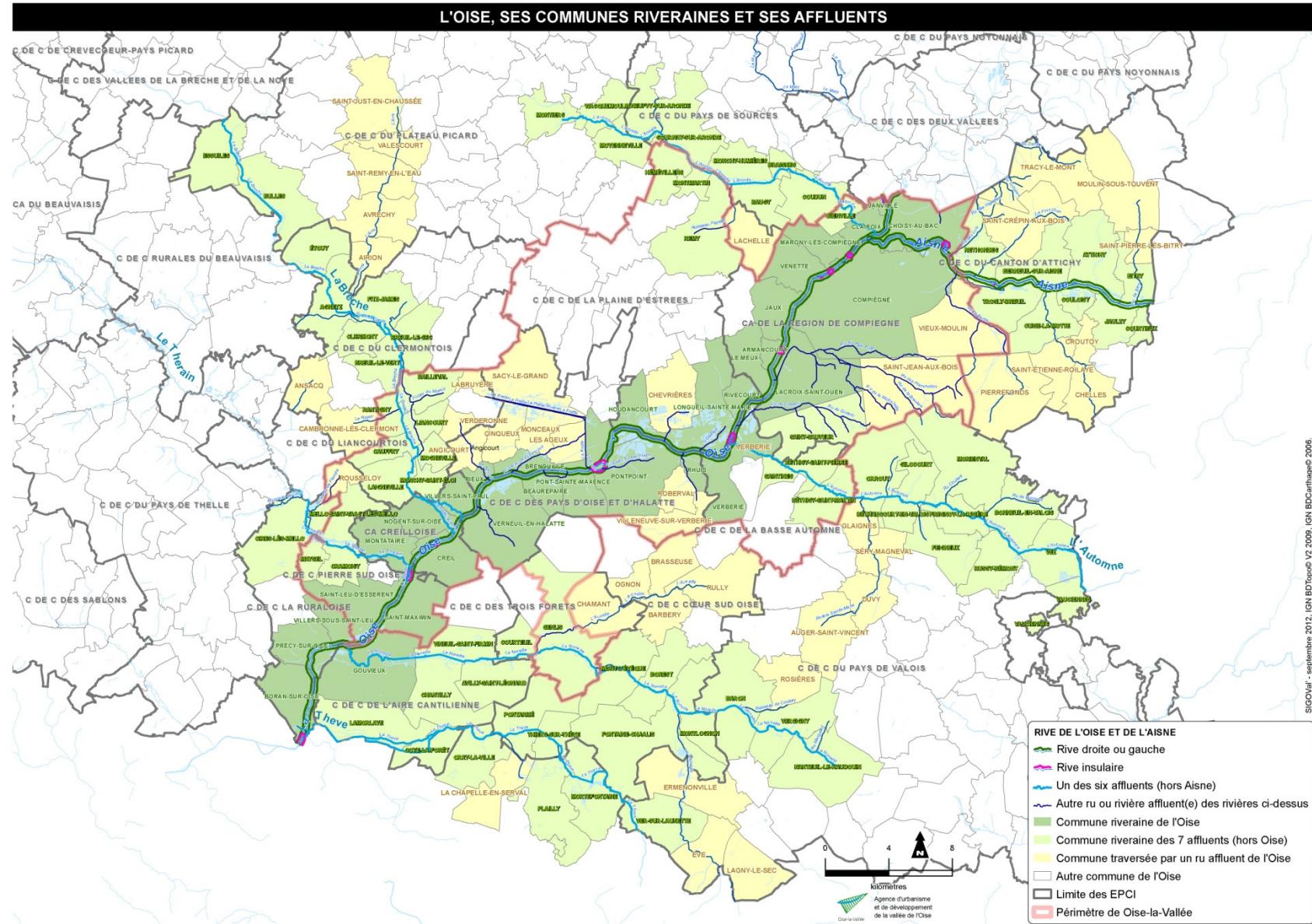
Compétences envisagées
de la « structure porteuse »

Priorité
CONFORTEMENT DE BERGES
type syndicat de rivière

Options
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
TOURISTIQUE EN LIEN AVEC LA VOIE
D'EAU**

- 1^{ère} RENCONTRE-DÉBAT - octobre

1. CONTEXTE : le champ géographique



1. CONTEXTE : données chiffrées



L'Oise

Une rivière domaniale navigable

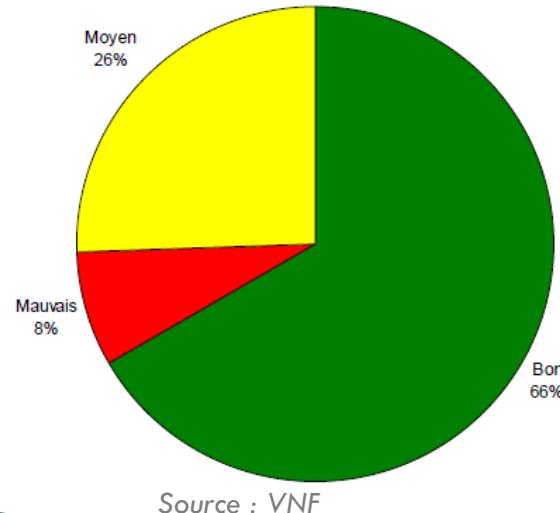
Janville-Boran
Échelle départementale

Janville-St Leu d'Esserent
Échelle Oise-la-Vallée

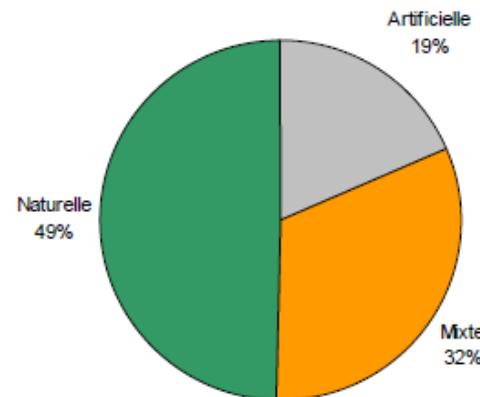
	Janville-Boran Échelle départementale	Janville-St Leu d'Esserent Échelle Oise-la-Vallée
Km de berges (avec les îles)	135	116
communes	32	25

Quelques chiffres VNF-SAFEGE (Compiègne-confluence Seine/Oise)

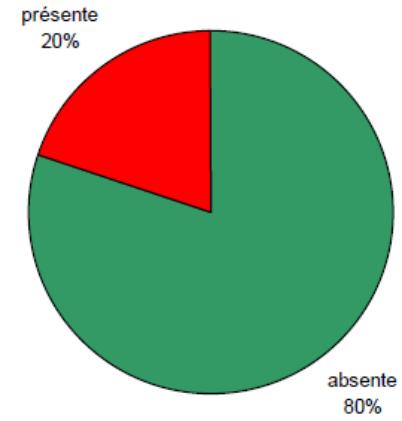
État général des berges



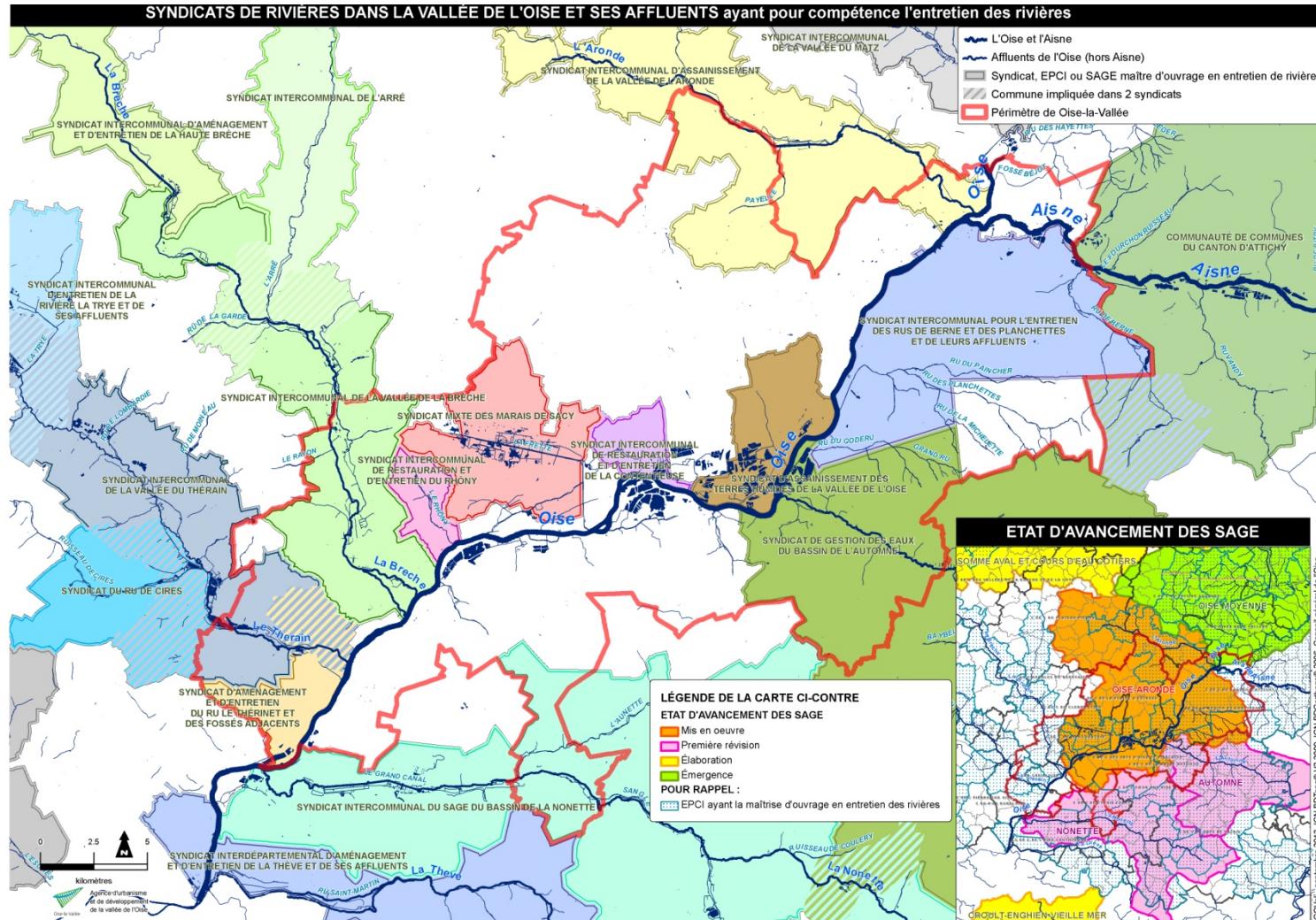
Nature des berges



Part de berges érodées



1. CONTEXTE : les syndicats de rivière existants

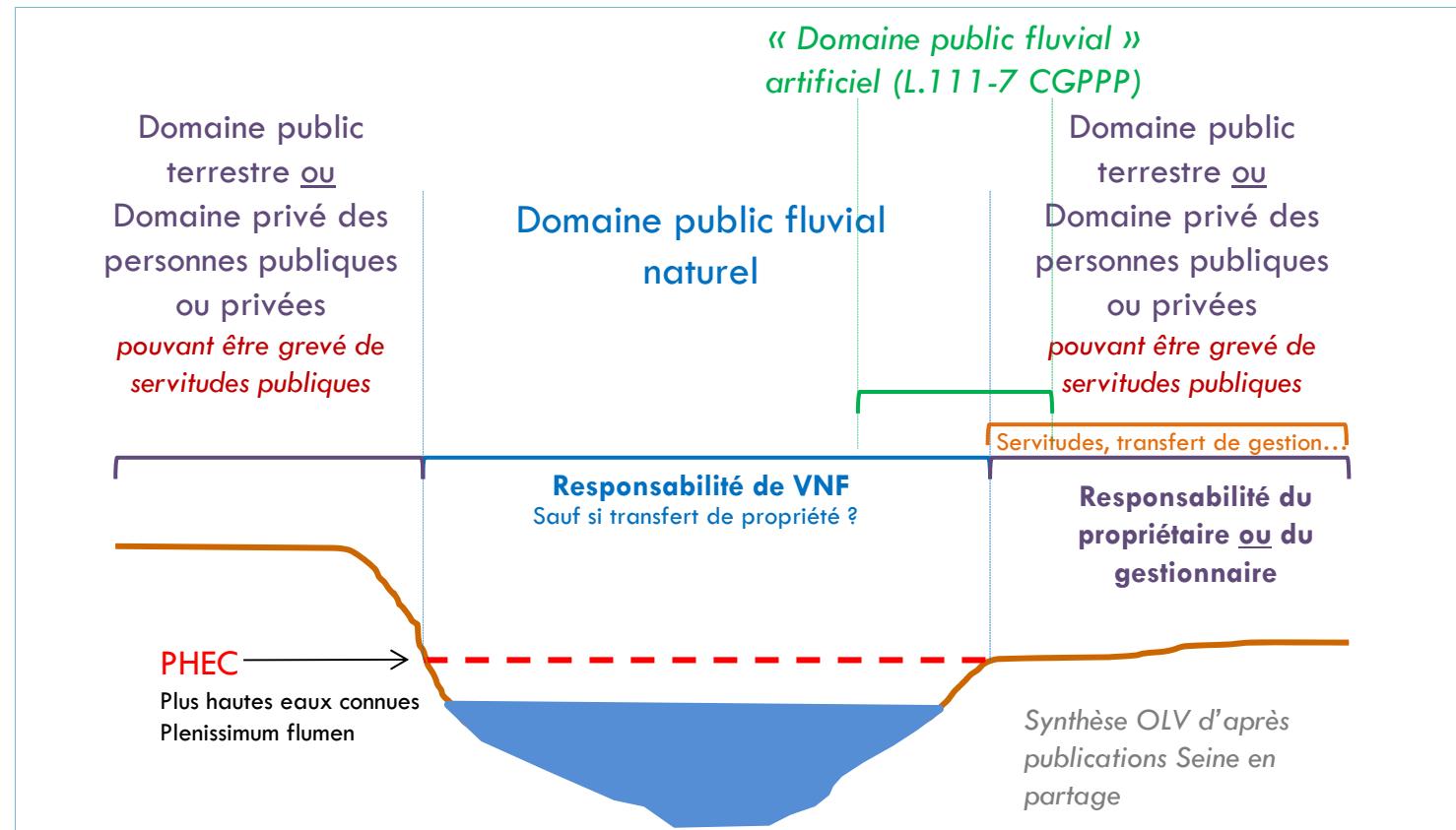


→ Pas de structure couvrant l'Oise

2. RESPONSABILITE DE L'ENTRETIEN DES BERGES : une question complexe



Les propriétaires riverains des berges (privés ou publics) ou leurs gestionnaires ont en charge la protection et l'entretien des berges et des servitudes de halage et de marchepied.



➡ Difficultés pour identifier le/les responsables sur un linéaire de 116 km.

2. RESPONSABILITE DE L'ENTRETIEN DES BERGES : une question complexe



LA RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL ET SES RIVES			
Responsabilité	Etat	Collectivités locales	Propriétaire privé
Un pont traversant un cours d'eau du DPF est endommagé	Si le pont est relié à une route nationale Si l'Etat est propriétaire du cours d'eau	Si le pont est relié à une route départementale ou communale	
Un accident a lieu sur un chemin de halage par manque d'éclairage, mauvais entretien de la voie, défaut de signalement d'un danger,...	Si elle côtoie un chemin de halage appartenant à l'Etat	Si la collectivité est propriétaire du cours d'eau, ou convention de gestion avec l'Etat ou VNF, ou convention d'occupation temporaire qui prévoient une obligation d'entretien à la charge de la collectivité	S'il est titulaire d'une convention d'occupation temporaire
Accident sur la bande grecée de servitude de halage, de contre-halage, ou de marchepied			S'il n'a pas respecté son obligation d'entretien, et qu'il avait autorisé le passage sur son terrain Si servitude de halage
Berge endommagée, écroulée,...	Si elle côtoie un chemin de halage appartenant à l'Etat	Si elle côtoie un chemin de halage appartenant à la collectivité, ou convention de gestion au profit de la collectivité	

Source : Seine en Partage



3. ENTRETIEN DES BERGES : acteurs potentiels



Acteurs potentiels

Entretien des berges	Propriétaire?	Gestionnaire?	Financeur?
VNF		dans la limite des PHEC	
Privés		au-delà des PHEC Si défaut d'entretien, la commune prend le relai et récupère une quote-part	
communes		au-delà des PHEC	
EPCI		au-delà des PHEC si compétence directe ou connexe (ex CCPOH)	
	Si non		Participation possible
CG 60		Au-delà des PHEC	
	Si non		Subvention possible (DGA)
Région Picardie	?	?	?
Organismes de réseaux	?		au-delà des PHEC
EOA	?	?	Subvention possible selon critères (inondation et environnement)
Agence de l'eau	?	?	Subvention possible selon critères (environnement)
CCI		au-delà des PHEC	
...		?	

4. DES EXPERIENCES REUSSIES PAR AILLEURS : les syndicats mixtes ouverts



SMBO / SMSO



Cécile PITTEL
Directrice



Pascal CLERC
Directeur

	SMBO (95) 2003	SMSO (78) 2007, périphérie OIN
Linéaire berges (km)	Oise 90	Seine et Oise 350
Compétences	Entretien courant (tonte/feuilles) Confortement de berges Petits aménagements	Entretien courant Aménagement Circulations douces Protection des digues
Adhérents	CG95 22 communes + 2 EPCI	CG78 54 communes mais 0 EPCI
Autres financeurs (travaux et études notamment)	CG95 Région IDF Agence de l'eau Entente Oise-Aisne	CG78 Région IDF Europe ? Agence de l'eau
Budget annuel	1 200 000€	2 700 000 €
Charges, personnel	60 000 €	450 000€
<u>Personnel</u>	2 détachés du CG95 1,5 rémunérés par SMBO	1 détaché CG78 5 à 6 rémunérés par SMSO
Budget entretien courant / études	240 000€	250 000€
Budget gros travaux / études	900 000€	2 000 000€ + 50 000 000€ dans le cadre de l'OIN sur 5 ans



Un état des lieux préalable au montage des structures (18 mois)

4. DES EXPERIENCES REUSSIES PAR AILLEURS : l'association



Seine en Partage (association loi 1901) créée en 2002

Défendre, protéger mettre en valeur la Seine et ses rives*



1. Encourager coordonner l'action des collectivités territoriales riveraines de la Seine en matière d'aménagement et de mise en valeur durables de ses rives
2. Participer avec les pouvoirs publics à l'élaboration de projets concernant la Seine et ses rives (P.P.R.I., directives-cadre, Plan Seine, schémas d'aménagement, etc.)
3. Susciter dans le monde des entreprises une meilleure prise de conscience de la nécessaire revalorisation des rives de la Seine et de l'intérêt du fleuve comme moyen de transport
4. Favoriser la participation des riverains et usagers de la Seine à l'avenir du fleuve
5. Contribuer à une meilleure prise de conscience par le grand public des richesses de ce patrimoine commun.

- 1600 km de berges
- 180 adhérents (CG, communes, EPCI, CCI, CDT, association, entreprises...)

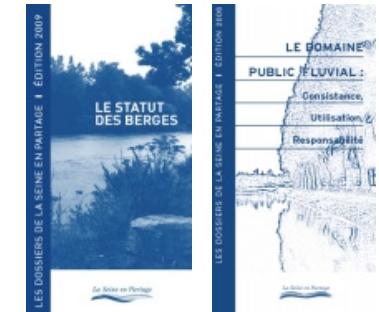
→ Assistance/accompagnement démarches & projets...

Portail géographique

Publications spécialisées

Organisation d'événements (Berges de Saines, colloques...)

Label « Villes de Seine »...



* de la source à l'estuaire

5. PASSER A L'ACTION AUJOURD'HUI DANS L'OISE : les enjeux



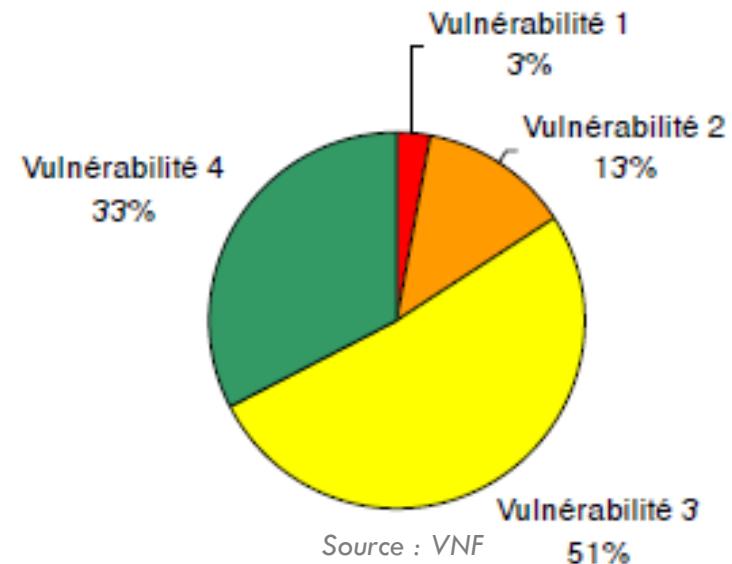
Enjeux selon VNF

Vulnérabilité, coût d'études, coût d'entretien

Situation actuelle des berges selon VNF

Quatre niveaux de vulnérabilité sont proposés :

- **Vulnérabilité de niveau 1** : Tronçon situé dans une zone à enjeux forts, présentant des dégradations avérées et qui vont s'accroître avec l'augmentation du batillage.
- **Vulnérabilité de niveau 2** : Tronçon situé dans une zone à enjeux forts et pouvant être érodé à l'avenir ou tronçon présentant des enjeux moyens et des dégradations à l'état actuel.
- **Vulnérabilité de niveau 3** : Tronçon présentant des enjeux et/ou une sensibilité à l'érosion moyens.
- **Vulnérabilité de niveau 4** : Tronçon présentant des enjeux et/ou une sensibilité à l'érosion moyens à faible.



➡ A affiner et à vérifier localement

5. PASSER A L'ACTION AUJOURD'HUI DANS L'OISE : un diagnostic mutualisé?



1. Lancer un diagnostic mutualisé ?

- ✓ **AFFINER LA CONNAISSANCE TERRITORIALE, FONCIÈRE ET JURIDIQUE**
- ✓ **DÉTERMINER LES ENJEUX**
- ✓ **HIÉRARCHISER LES ACTIONS, ÉVALUER LES COÛTS**

Approche(s)

- Responsabilité/Foncier : approche juridique
- Stabilité / Environnement : approche connaissance territoriale
- Conditions de la faisabilité : approche gouvernance et financement

Périmètre

- Oise ou Oise + affluents
- Communes riveraines ou EPCI riverains ?
- Périmètre Oise-la-Vallée ?
- Périmètre départemental élargi (vers Noyonnais et IDF) ?

Études réalisées ou en cours sur le territoire

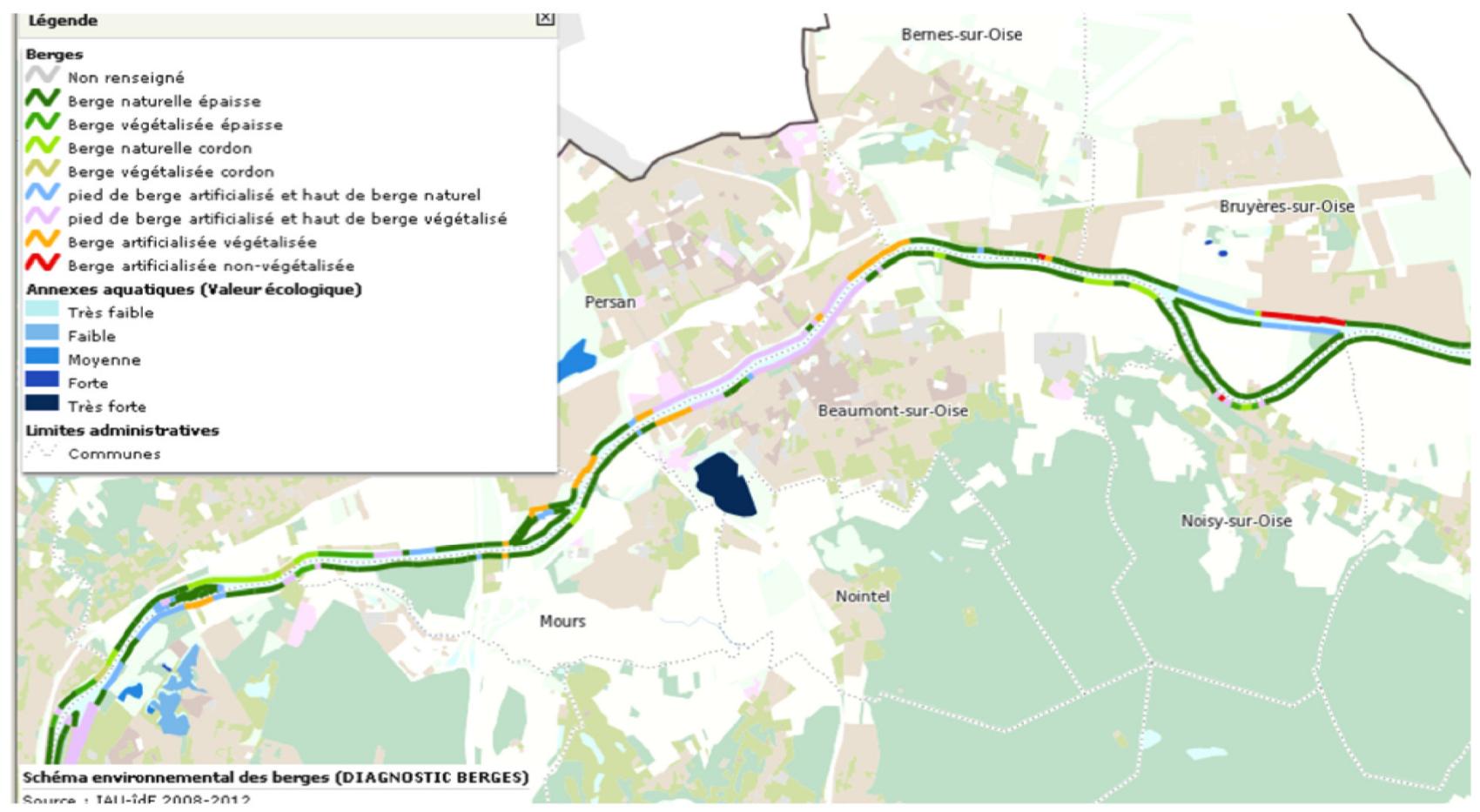
- **VNF-SAFEGE** État des berges et sensibilité à l'érosion 2010 : état zéro avant projet MAGEO
- **CCPOH** Diagnostic état des lieux mai 2012
- **CAC** Diagnostic état des lieux + foncier en cours

5. PASSER A L'ACTION AUJOURD'HUI DANS L'OISE : exemple de diagnostic



IAU^{id}f

SCHÉMA ENVIRONNEMENTAL DES BERGES à prolonger sur l'Oise ?



Plan Seine 2007-2012 État/Région

1240 km de berges

Base données SIG 1/25 000ème réalisée en 2 ans

Source : IAU^{id}f

5. PASSER A L'ACTION AUJOURD'HUI : exemples de coûts d'études et d'entretien



Coûts?

Études réalisées

Sur le territoire

- | | | | |
|---------|-------|----------|----------------------------------|
| • CCPOH | 30 km | 22 000 € | (stabilité) |
| • CAC | 12 km | 24 000 € | (stabilité et approche foncière) |

Sur des territoires voisins

- | | | | |
|--------|--------|------------|-------------------------|
| • SMBO | 90 km | 52 000 € | (stabilité et écologie) |
| | | + 24 000 € | (foncier) |
| • SMSO | 350 km | 50 000 € | (stabilité et écologie) |

Travaux réalisés

Sur le territoire

- | | | | | |
|----------------------|--------------------|-------------|-----------|-----------|
| • Pont-Ste-Maxence | 300 m | 1 300 000 € | 4 300 €/m | |
| • Brenouille | 70 m | 500 000 € | 7 000 €/m | |
| • Rieux | 30 m | 230 000 € | 7 700 €/m | |
| • CAC île St-Maurice | 700 m | 1 200 000 € | 1 700 €/m | |
| | Quai d'aval (1991) | 230 m | 230 000 € | 1 000 €/m |

Sur des territoires voisins (coût de référence SM et EOA)

- | | |
|-----------------|-----------|
| • Génie végétal | 500 €/m |
| • Génie minéral | 1 500 €/m |

1 000 à 2 000 m traités/an selon la technique)

5. PASSER A L'ACTION AUJOURD'HUI : exemples de coûts



Zoom sur la CCPOH

Linéaire total des berges du CCPOH 32,6 km

Risque faible 1,74 km

Érosions peu importantes : berges en bordure de zones agricoles ou non ouvertes au public

Risque moyen 1,03 km

Érosions importantes risquant de s'aggraver dangereusement

Risque urgent 0,33 km 2 390 000 € 7 000€/m

Érosions importantes à proximité immédiate de voies de circulations routières

Risque impérieux 0,13 km 900 000 € 6 800€/m

Érosions importantes à proximité immédiate de voies de circulations routières dont l'aggravation prévisible est imminente.

3,23 km / 10,0% du linéaire impacté par des risques

0,46 km / 1,4% du linéaire impacté par des risques importants

Des coûts de travaux très élevés 7 000 €/m

5. PASSER A L'ACTION AUJOURD'HUI : quel portage ?



2. Créer une entité relais ?

capable de piloter une réflexion, des études et de dialoguer avec VNF ?
capable de réaliser les travaux ou les aménagements ?

- ✓ UN SYNDICAT MIXTE ?
- ✓ UNE ASSOCIATION ?
- ✓ UN GROUPE DE TRAVAIL ?
- ✓ ...

Quel type de structure ?		
Linéaire berges (km)	Oise (+affluents ?)	116 ou +
Compétences	Confortement de berges Développement touristique et économique	
Adhérents		CG60 ? Communes et/ou EPCI ?
Autres financeurs (travaux et études notamment)		CG60 ? Région Picardie ? Agence de l'eau ? Entente Oise-Aisne ?
Budget annuel	Selon compétences et fonctionnement	
Charges, personnel	Personnel	Département CG60? Financement propre ?
Budget entretien courant / études		
Budget gros travaux / études	Selon le linéaire de berges à conforter et autres actions	

6. LA PAROLE AUX ACTEURS LOCAUX



PLACE AU DÉBAT

Nous remercions particulièrement :

Le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise
Le Syndicat Mixte Seine et Oise
Le Conseil Général de l'Oise
Le Conseil Régional de Picardie
L'Agence de l'Eau Seine Normandie
L'Entente Oise-Aisne
L'IAU-idf
L'association Seine en Partage
La Communauté de l'Agglomération Creilloise

Cécile Pittet
Pascal Clerc
Jacques Anglade, Vincent Hulot
Anne Croissandeau, Pierre D'Halluin
Pascale Mercier, Erwan Menvielle
Jean-Michel Cornet, Olivier Houdayer
Manuel Pruvost-Bouvattier
Pascale Dugat
Aurélien Querbes



Oise-la-Vallée



Agence d'urbanisme et de développement de la vallée de l'Oise

<http://www.oiselavallee.org/>



Oise-la-Vallée